

Wauquiez, le « bullshit » et la politique sécuritaire de la région

On se souvient qu'en 2018, s'exprimant devant des étudiants, Laurent Wauquiez avait demandé que ces propos ne soient pas enregistrés, sinon « ce que je vais vous sortir sera juste le *bullshit* que je peux sortir sur un plateau médiatique ». Le *bullshit*, en anglais c'est de la bouse, au sens propre comme ici au sens figuré. Et le 19 juillet dernier, il y est allé à pleines pelletées !



Il y a d'abord l'annonce de la **reconnaissance faciale**, pour permettre d'identifier les criminels et les interpeller :



Wauquiez reconnaît que la reconnaissance faciale en direct n'est pas légale « pour l'instant » en France.

La reconnaissance faciale n'est pas faite pour identifier un criminel après coup mais pour identifier des individus dans une foule : des individus que l'on a identifiés et que l'on recherche. Au mieux, cela accélère le travail d'analyse des données, après coup. Mais c'est

alors un travail de police, qui ne nécessite pas un déploiement massif des logiciels de reconnaissance faciale.

Dans sa présentation au conseil régional, Wauquiez évoque le cas d'un viol commis dans une gare et affirme que la reconnaissance faciale permettra d'identifier le coupable. Bullshit !

L'objectif est bien de développer une technologie de reconnaissance faciale en direct (cette technologie n'est pas actuellement au point). Posant ainsi les bases d'un système de surveillance généralisée de la population.

Supprimer les aides régionales aux délinquants ?

C'est l'une des propositions de Wauquiez :

Supprimer les aides régionales aux délinquants

Les personnes qui commettent des incivilités, rackets ou agressions, qui attaquent les forces de l'ordre et les pompiers, qui participent à des rodéos urbains ne doivent plus pouvoir bénéficier de la solidarité régionale. En lien avec les mairies, la Région entend **suspendre, pour une durée proportionnée aux actes commis et pouvant aller jusqu'à trois ans, l'accès aux aides régionales pour des individus condamnés** ou pour leurs parents, s'ils sont mineurs.

Les aides concernées pourront être les suivantes : le Pass'Région, l'aide au permis de conduire, la Bourse au mérite, la Bourse à la mobilité internationale, les bourses aux étudiants en formation sanitaire et sociale, l'aide au premier équipement pour les apprentis, les réductions dans les TER, les aides scolaires, et le financement de formations professionnelles.

En France, le vocabulaire pénal utilise des mots différents selon la gravité des faits. Les infractions les plus bénignes sont des **contraventions**, qui peuvent donner lieu à des amendes, et que l'on qualifie parfois d'incivilités. Les **délits** peuvent conduire en prison. Les **crimes** (le viol est un crime) sont jugés par les cours d'assises (ou les tribunaux criminels, depuis une réforme récente). Vous remarquerez que Wauquiez mélange ces notions.

Il donne la liste des aides en question, qui au demeurant ne sont pas toutes des aides individuelles. Les tarifs des TER, par exemple, n'ont aucun lien avec le casier judiciaire des voyageurs et on ne voit pas comment une personne pourrait se voir refuser l'accès à un tarif réduit si, par exemple, elle remplit les conditions d'âge requises pour ce tarif, au motif qu'elle aurait été condamnée ou qu'un de ses enfants aurait été condamné : ce serait illégal.

« Le crime ne paie pas »

On voit bien que ce discours de Wauquiez est destiné à servir ce qu'il croit être son destin national. Destin contrarié par le mauvais résultat de l'élection européenne de 2019 (la liste menée par son candidat, le très droitier Bellamy, n'avait obtenu que 8,5 % des voix).

La publication de sa proposition sur *Twitter* n'a pas déchaîné l'enthousiasme mais une surenchère sécuritaire montrant que le bénéfice politique ne sera pas pour lui.

Et si la région s'occupait un peu mieux de sécurité ?

Pour aller plus loin : [un texte des élu-es écologistes au conseil régional](#).

Et si la région s'occupait un peu mieux des transports ?

La région est compétente en matière de transports de voyageurs. Elle a obligation d'organiser l'accessibilité des transports pour toutes les personnes en situation de handicap. Pourtant, de nombreuses gares ne sont pas accessibles.

L'achat de billets est impossible dans certaines gares, faute de guichet (ce qui est fréquent) mais aussi faute de distributeur de billets. La FNAUT AURA a tenu à rappeler que la priorité des usagers des TER n'est pas dans la reconnaissance faciale.



FNAUT Auvergne Rhône Alpes @fnaut_aura · 27 juil.

...

Reconnaissance faciale dans les trains : Les usagers préfèrent un meilleur service et plus de TER

Fnaut
AUVERGNE
RHONE-ALPES

La mobilité est le premier budget de la région et chaque jour, des milliers d'usagers empruntent trains et cars gérés et financés par la région. Les associations d'usagers attendent beaucoup du nouvel exécutif pour faciliter leur mobilité du quotidien.

La première annonce du nouvel exécutif régional en la matière est très symbolique. La reconnaissance faciale en gare est-elle une priorité pour les usagers ? A en croire la dernière enquête à bord des trains menée par la SNCF dans le cadre de la certification NF service :

9 usagers interrogés sur 10
se sentent en sécurité
en gare et dans les trains

Les problématiques d'insécurité, sans nier qu'elles existent, arrivent loin derrière celles concernant la qualité de service.

Les caméras sauront-elles réduire les retards, les suppressions

Ce qu'il faudrait, c'est utiliser l'argent que Wauquiez destine à la reconnaissance faciale pour financer la mise en accessibilité des gares et, en attendant, la mise en place de services de substitution dans toutes les gares.



Distributeur de billets de la gare de Moirans

Pour la Région, la gare de Moirans est accessible. Cette gare ne dispose que d'un distributeur de billets depuis la fermeture du guichet il y a quelques années, orienté au sud-ouest : l'écran est illisible quand le soleil tape dessus, surtout si l'on a un handicap visuel (il existe une fonction sonore inaudible quand un train est à quai). Deux solutions sont possibles : installer un deuxième appareil orienté différemment et utiliser des appareils avec des écrans plus lisibles.

Les personnes ayant des difficultés à se déplacer peuvent rencontrer un autre obstacle à Moirans : l'utilisation de voitures auxquelles on accède par des marches.

Si le matériel est moderne, l'accès sans aide extérieure (celle qui subordonne l'accès au train à une réservation plusieurs jours à l'avance) peut être rendu impossible par la lacune (l'espace) entre le quai et le train. Cette lacune ne peut pas être réduite comme pour les trams mais il est possible d'équiper les rames de palettes amovibles comme celles qui équipaient les trams il y a quelques années.

La mise en accessibilité réelle du réseau TER, voilà une mission de la compétence de la région.